Section des Vosges

SYNDICAT NATIONAL Solidaires Finances Publiques 88 Section des Vosges

Compte-rendu de la formation spécialisée du 23 octobre 2025

ORDRE DU JOUR

1. Analyse des fiches de signalement et des accidents du travail – pour information
2. Suivi des rapports des visites des acteurs de prévention – pour information
3. Programme et budget 2025 – pour information
4. Point sur la demande de casques au SIE
5. Présentation du DUERP et du PAP 2025 – pour avis
6. Point sur les travaux et projets immobiliers
7. Point sur le radon
8. Point sur les fontaines à eau
9. Point sur les exercices de sécurité incendie
10. Point sur la prévention du risque suicidaire et le kit santé du bureau CVT – pour information
11. Point sur les batteries au lithium
12. Point sur la médiation interne au SDIF
13. Informations et questions diverses

En réponse à la déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques, jointe en annexe, la présidente s'est exprimée sur certains sujets.

Elle nous a rappelé qu'encore récemment Amélie de Montchalin a félicité la DGFiP sur sa capacité de résilience et d'adaptation. Nous sommes tellement bons que nous allons encaisser sans soucis les futures 550 suppressions d'emploi au sein de la DGFiP en 2026 !
La DDFiP des Vosges espère anticiper ces suppressions via des restructurations (adieu petit PCE) et des gains de productivité. La facturation électronique nous est encore vendue comme une méthode miracle. Si la recette est la même que pour GMBI, le pire est à craindre...

Concernant la PSC, la présidente affirme que l'information est assez abondante pour les agents et renvoie vers les opérateurs.
Solidaires Finances Publiques rappelle l'attachement à un interlocuteur personne physique pour l'adhésion. Nous l'avons bien ressenti lors de notre tournée d'HMI. Nous regrettons la présence de la GMF et d'Alan uniquement sur le site principal.
Les Vosges ne se résument pas à Épinal.
L'opérateur Alan interviendra le 19 novembre 2025 sur Épinal.
Le ministère devrait prendre ses responsabilités et déployer des moyens conséquents pour mieux renseigner et accompagner les agents.

Concernant les contractuels, la DDFiP des Vosges est en attente des chiffres pour la troisième vague de recrutement. La DGFIP est, à ce jour, plutôt opposée à la CDIsation .

Section des Vosges

Concernant le recrutement au choix pour le personnel de catégorie A, la présidente a rappelé l'existence d'un accompagnement local et la présence du conseiller mobilité carrière (CMC).
Les entretiens ont lieu avec un jury composé de minimum 3 personnes.

Concernant la suppression du PCE des Vosges, l'intersyndicale voulait en débattre et rajouter ce point à l'ordre du jour avec demande d'avis. La présidente y était opposée. L'intersyndicale lui a donc remis, unanimement, un avis défavorable à cette disparition. L'administration devra publier cet avis sur Ulysse local et y répondre dans les deux mois.

Étude des fiches de signalement et accidents de travail

24 fiches de signalement depuis le début de l'année, dont deux internes

5 accidents de travail depuis la dernière séance

Concernant les fiches de signalement, les agents en contact direct avec les usagers (accueil physique, accueil téléphonique, contrôle sur place) sont majoritairement concernés.

Les agents rédacteurs d'une fiche de signalement sont désormais contactés immédiatement après la prise de connaissance de celle-ci et 15 jours plus tard, afin d'évaluer l'impact à froid.

Suivi des rapports de visites des acteurs de prévention

Deux visites sont prévues :
-le site de Remiremont le 25 novembre
-le site de Neufchâteau le 4 décembre

Programme et budget 2025

Une formation à la conduite hivernale est en cours d'inscription.

Des commandes de matériels adaptés ont également été effectuées.

La maintenance des défibrillateurs des sites Hurault et Laflotte a été réalisée.

Point sur la demande de casques et situation des SIE

Solidaires Finances Publiques alerte par la lecture d'un texte sur la forte augmentation de la charge de travail dans les SIE (arrivée des taxes douanières, GMBI, difficultés liées au guichet unique, etc.), alors même que les effectifs diminuent.

Les agents signalent régulièrement la dégradation de leurs conditions de travail.
Les départs d'agents (retraite, concours, mutations) créent des vacances de postes non remplacées et les EDR ne suffisent pas pour les combler.
Les agents expriment leurs inquiétudes face à l'arrivée de la facturation électronique et à la fusion SIE/PCE, redoutant un manque de personnel pour absorber ces nouvelles charges.

Pour garantir un service public solide et de qualité, les agents des SIE demandent des moyens humains suffisants afin d'assurer l'accompagnement des entreprises et la collecte des recettes fiscales.

L'expertise et la technicité des agents des Finances publiques sont indispensables et doivent être préservées.

En réponse, la présidente a rappelé l'existence de formations sur la facturation électronique et la couverture prochaine du territoire vosgien par

un centre de contacts des professionnels (CCPro), fin 2026.

Un outil sera déployé prochainement sur le site impots.gouv afin d'accompagner les entreprises sur les différentes étapes pour la facturation électronique. Nous voilà rassurés…

Aucune réponse concernant le manque d'effectif sur les deux SIE Vosgiens….

Concernant les casques téléphoniques, qui peuvent permettre une meilleure isolation lors des appels, chaque agent peut en faire la demande auprès du service BIL.

Présentation du DUERP et du PAP

Les risques identifiés dans le PAP 2025 sont les suivants :

- Environnements bruyants,
- Présence de radon à Cornimont,
- Charge de travail et complexité des métiers,
- Contact avec la détresse et la souffrance (agents et usagers),
- Risques d'agressions verbales ou physiques,
- Manque d'hygiène sur les lieux de travail,
- Risques d'incendie ou d'explosion,
- Usage prolongé des écrans,
- Postures contraignantes et port de charges,
- Utilisation d'un véhicule dans le cadre professionnel.

Solidaires Finances Publiques a voté contre car les risques psycho-sociaux liés aux (trop) nombreuses suppressions de poste et restructurations subies en sont la 1ère des causes et ne sont toujours pas pris en compte dans le DUERP et le PAP.

Travaux et projets immobiliers

Les déménagements sur le site de Remiremont et l'antenne de la trésorerie gestion hospitalière de Saint Dié des Vosges sont achevés.
La présidente a félicité le BIL pour son efficacité lors de ces deux opérations.

Point Radon - Site de Cornimont

Mieux vaut tard que jamais mais on commençait à ne plus y croire !
Les travaux devraient débuter durant l'hiver 2025-2026.

Point sur les fontaines à eau

Les fontaines à eau ont été contrôlées et traitées.

Le Centre Contact Amendes (CCA) souhaiterait également bénéficier de fontaines à eau.

Le reliquat du budget 2025 étant insuffisant, la demande du CCA a été inscrite au budget prévisionnel 2026 pour étude.

Point sur la sécurité incendie

Des exercices d'évacuation incendie ont eu lieu sur les deux sites d'Epinal.

Ils ont permis d'identifier plusieurs points d'amélioration:

- Certaines portes et fenêtres sont restées ouvertes
- Manque de contrôle des serre-files dans certains locaux spécifiques (archives, toilettes, local syndical, etc.)
- Plusieurs agents sont revenus sur leurs pas
- Difficultés constatées sur les chemins d'évacuation

Section des Vosges

- Plusieurs guide-files et serre-files tenaient leur gilet à la main au lieu de le porter.

Des gilets supplémentaires ont été commandés pour ces derniers.

Point sur la prévention du risque suicidaire et le kit santé du bureau CVT

Un groupe de travail national s'est tenu sur les conditions et qualité de vie au travail.
À la suite de cette réunion, les services RH ont reçu un Kit contenant notamment :
-un rappel de la réglementation existante.
-le guide de fonctionnement du Conseil Médical
-une fiche réflexe à destination des chefs de service pour les aider à mieux accompagner le retour d'un agent après une longue absence.

Point sur les batteries au lithium

Une fiche réflexe a été présentée en instance.
L'occasion de mettre en garde contre le risque d'incendie en cas d'utilisation de batteries au lithium endommagées ou anciennes. (batterie de vélo électrique, trottinette…)
Il convient de ne pas recharger de batteries dans les locaux de travail.
Cette fiche peut être consultée sur Ulysse National.

Point sur la médiation de projet suite à l'alerte du grave malaise des conditions de travail des agents du SDIF

Nous avons eu une présentation du dispositif lors d'une visio au cours de l'instance, qui se veut neutre et impartial.
La médiation de projet a pour objectif de favoriser un état d'esprit positif, de mieux s'approprier une nouvelle dynamique/mission pour exercer sereinement son métier et établir une relation de confiance avec la direction.
Nous sommes restés dubitatifs face à un charabia administratif dénué de sens.
Cette médiation est sur la base du volontariat et sa durée sera en fonction du contexte sur place.
Le processus comprend :
-des entretiens individuels
-des ateliers par unité de travail
-l'élaboration d'un plan d'action
-une restitution par des rapporteurs auprès de la direction.

Un calendrier prévisionnel a été établi afin d'organiser les ateliers, les réunions de mise en commun et l'appropriation du plan d'action.
Un retour d'expérience est prévu environ six mois après la mise en œuvre du plan.
Solidaires rappelle que les difficultés rencontrées ne proviennent pas des agents, mais du manque de personnel et des applications inefficaces.

Si le service tient à ce jour, c'est uniquement grâce à la solidarité de son collectif.

Affaire à suivre…

Informations et questions diverses

La suppression des PCE et le transfert de ses missions feront l'objet d'un point lors du CSAL du 20 novembre 2025.

Une réunion sur la nouvelle méthode d'allocation des emplois devrait se tenir prochainement...

Vos représentants,
Martial BECK
Myrtille KUENY
Stéphanie WOLFF
Solène GUIVERT